

Rapport annuel

**Rapport
annuel
1996-1997**

Novembre 1997

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
905, autoroute Dufferin-Montmorency, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : (418) 643-9938
Télécopieur : (418) 643-9019
Courrier électronique : info@ceec.gouv.qc.ca
Adresse Internet : <http://www.ceec.gouv.qc.ca>

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1500 D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal – 1997
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-17932-7
ISSN : 1201-1495
© Gouvernement du Québec, 1997

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction, même partielles, sont interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 1996-1997.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

Pauline Marois

Québec, novembre 1997

Madame Pauline Marois
Ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec
Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 1996-1997.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Jacques L'Écuyer

Québec, novembre 1997

Table des matières

Rapport du président

Présentation de la Commission

1. Mandat de la Commission
2. Composition
3. Création de comités consultatifs
Composition et mandat des comités consultatifs
4. Comités d'évaluation de la Commission
Composition et rôle des comités d'évaluation

Les activités de la Commission

1. Réunions
2. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages
3. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes
4. Évaluation des programmes
Visite des établissements par un comité d'évaluation
Rapports d'évaluation de la Commission
Suites aux rapports d'évaluation de la Commission
Évaluation du programme de *Sciences humaines*
Évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération*
5. Nomination des membres de comités consultatifs
6. Réunions des comités consultatifs
7. Relations avec divers organismes
8. Publications
9. Communications
10. Activités prévues pour l'année 1997-1998

Les ressources humaines et financières

1. Structure et organigramme
2. Effectif
3. Budget de fonctionnement de la Commission pour l'année financière 1996-1997

Annexes

Annexe I Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

Annexe II Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes évaluées en 1996-1997

Annexe III Établissements visités en 1996-1997

Annexe IV Rapports d'évaluation de programmes transmis aux établissements en 1996-1997

Annexe V Suites aux rapports d'évaluation de la Commission au 30 juin 1997

Annexe VI Membres des comités consultatifs

Annexe VII Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1996-1997

Annexe VIII Publications de la Commission

Rapport du président

Depuis sa création, la Commission a consacré une bonne partie de ses travaux à l'évaluation de programmes d'études : trois évaluations sont achevées et trois autres sont présentement en cours. Au terme de cet exercice, la Commission aura évalué au moins un programme dans plus de 125 établissements.

Il y a quelques années, l'évaluation de programmes n'était pas une pratique courante dans les établissements et, pour diverses raisons, la concertation en évaluation était plutôt difficile, voire, dans certains cas, impossible. Les travaux de la Commission et l'élaboration d'une politique institutionnelle d'évaluation de programmes ont sensiblement modifié la dynamique interne en cette matière.

L'autoévaluation au cœur des activités courantes des établissements

Depuis la première évaluation de programmes amorcée en mars 1994, la Commission est consciente d'avoir exigé beaucoup de la part des établissements d'enseignement collégial. Il s'agit d'un travail considérable, vu l'importance des programmes évalués, notamment ceux de *Sciences humaines* et de *Techniques administratives* ainsi que la *composante de la formation générale des programmes d'études*, évaluation commencée en mai dernier. En un peu plus de trois ans, plus du tiers des établissements (44 cégeps) en sont à leur quatrième évaluation de programmes et 26 d'entre eux, à leur cinquième.

Ces évaluations successives ont placé l'autoévaluation au cœur des préoccupations et des activités courantes des établissements. Ainsi, bon an, mal an, plusieurs d'entre eux ont consacré beaucoup d'énergie à l'évaluation d'un programme. De la fierté pour les uns à la déception pour d'autres, les résultats ont généralement servi de levier pour accroître ou pour améliorer la qualité des programmes évalués.

Des résultats tangibles et positifs

En introduisant un processus basé sur l'autoévaluation des établissements, sur une visite de la Commission dans chacun d'entre eux et sur la participation d'experts externes, la Commission créait un précédent en évaluation de programmes au collégial. Rien n'était gagné d'avance, autant la participation des établissements au processus que le redressement réel, de leur part, des situations problématiques relevées au cours d'une évaluation. Il fallait toutefois s'assurer du développement de mécanismes d'évaluation de programmes qui seraient permanents et équivalents d'un établissement à l'autre.

Les résultats obtenus permettent d'affirmer que, dans l'ensemble, cet exercice a porté fruit et que les établissements se sont résolument engagés dans un processus d'évaluation interne rigoureux. Par exemple, les établissements qui devaient donner des suites à l'évaluation des programmes d'*Informatique* et de *Techniques d'éducation en services de garde* ont, pour la plupart, pris des mesures ou engagé des actions adéquates, parfois assez importantes, pour améliorer la qualité de ces programmes.

L'évaluation du programme de *Sciences humaines* réalisée en 1995-1996 couvrait un plus grand nombre d'établissements dont la plupart avaient réalisé l'une, sinon les deux évaluations précédentes. La Commission a alors noté des éléments positifs et significatifs relativement au développement d'une culture de l'évaluation. En effet, les mécanismes internes mis en place pour réaliser les premières évaluations ont souvent été améliorés afin de mieux encadrer le processus d'autoévaluation. De plus, des outils d'analyse déjà expérimentés et l'expérience acquise ont permis aux établissements d'aller plus en profondeur et d'améliorer la qualité de leur analyse.

L'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*, qui se terminera en décembre prochain, a également permis de mettre en lumière une nouvelle dynamique interne dans certains établissements. L'autoévaluation ayant fait ressortir des problèmes ou des lacunes importantes, des établissements ont pris des mesures pour y remédier avant même la visite de la Commission. Cette évaluation a aussi révélé que les outils d'analyse sont de plus en plus raffinés et permettent, en général, de cerner de façon plus précise les forces et les faiblesses et, par incidence, de mieux déterminer les actions à prendre pour redresser la situation.

Les établissements reconnaissent maintenant la pertinence, la crédibilité et l'utilité du processus d'évaluation de programmes mis en place par la Commission. Cette dernière a été à même de constater que, depuis le début de ses opérations, de grands progrès ont été réalisés et que l'évaluation occupe une place de plus en plus importante dans la gestion des programmes et dans celle des établissements.

Ces quelques constats témoignent de la volonté des établissements de participer sérieusement au processus d'évaluation et de prendre les moyens nécessaires pour améliorer la qualité de leur formation. Certes, l'autoévaluation d'un programme est fort exigeante, mais, en amenant les différents groupes concernés à examiner et à analyser des pratiques, des résultats ou des structures internes, elle conduira, à plus ou moins long terme, à la consolidation d'une véritable culture institutionnelle de l'évaluation.

Pour une évaluation interne permanente et crédible : la politique institutionnelle d'évaluation de programmes

La politique institutionnelle d'évaluation de programmes (PIEP) joue aussi un grand rôle dans l'implantation de pratiques d'évaluation communes, permanentes et crédibles ainsi que dans la gestion des programmes. Selon le *Règlement sur le régime des études collégiales*, chaque établissement doit se doter d'une PIEP et évaluer ses programmes selon le processus, les modalités et les outils d'analyse définis dans sa politique.

Une bonne politique permettra aux établissements de suivre l'évolution d'un programme et de remédier à l'une des grandes lacunes observées par la Commission au cours de ses évaluations, à savoir l'absence d'outils nécessaires à l'analyse du cheminement scolaire des élèves et de leur faible taux de diplomation. En inscrivant leurs pratiques d'évaluation de programmes dans un document officiel élaboré en collaboration avec les différents groupes concernés, les établissements seront en mesure d'améliorer régulièrement la qualité de leurs programmes et d'en témoigner publiquement.

Au cours de l'année, la Commission a évalué la politique de 43 établissements. La plupart d'entre eux avaient évalué au moins un programme dans le cadre des travaux de la Commission et ils ont su exploiter cette expérience pour élaborer leur politique. Dans l'ensemble, la Commission a, en effet, reçu de bonnes politiques qu'elle a jugées potentiellement efficaces. Elles contiennent la plupart des composantes et des éléments essentiels à la réalisation d'évaluations de qualité et à la prise en compte de la fonction d'évaluation dans la gestion des programmes d'études. Pour l'année 1998-1999, la Commission entend demander aux établissements d'évaluer un programme à l'aide de leur PIEP et de lui transmettre un rapport. Elle sera alors en mesure d'évaluer l'efficacité réelle des politiques et, le cas échéant, de faire les recommandations qu'elle jugera appropriées pour garantir la qualité des évaluations.

Vers l'habilitation des établissements à décerner le diplôme d'études collégiales

En enseignement collégial, l'heure n'est plus aux discussions sur le bien-fondé de l'évaluation, mais à la consolidation de pratiques rigoureuses qui contribuent à rehausser la qualité et la crédibilité de l'enseignement collégial. Avec l'expérience acquise en évaluation, les établissements sont mieux armés pour relever les nouvelles responsabilités que la Ministre entend leur confier, à savoir l'entière responsabilité d'organiser leurs programmes d'études à partir des objectifs ministériels. Dans le contexte où cette intention se concrétise, les établissements pourront s'appuyer sur leurs acquis en évaluation pour élaborer des programmes cohérents et pertinents, pour en vérifier la qualité et en faire la preuve.

Ce nouveau pas vers une plus grande autonomie dans la gestion des programmes conduit vers l'habilitation des établissements à décerner le diplôme d'études collégiales, responsabilité qui relève actuellement de la Ministre. La Commission travaille sur un document d'orientation qui précisera les conditions nécessaires et les modalités pour qu'elle recommande à la Ministre d'habiliter un établissement à décerner ses propres diplômes.

Présentation de la Commission

1. Mandat de la Commission

En juin 1993, l'Assemblée nationale a adopté la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et modifiant certaines dispositions législatives* (L.R.Q., c.26 C-32.2). Le 15 juillet 1993, l'entrée en vigueur de la loi créant la Commission a eu pour effet l'abolition du Conseil des collèges et du Conseil des universités (art. 27 et 28).

La Commission a le mandat d'évaluer pour tous les établissements auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* :

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages, y compris les procédures de sanction des études, et leur application;
- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études et leur application;
- la mise en œuvre des programmes d'études établis par le ministre de l'Éducation;
- les programmes d'études établis par l'établissement, soit les objectifs de ces programmes, leurs standards et leur mise en œuvre.

La Commission peut également faire des recommandations au ministre de l'Éducation sur toute question relative aux programmes d'études et aux politiques d'évaluation, y compris sur toute politique gouvernementale ou ministérielle ayant un impact sur la gestion des programmes d'études et de l'évaluation. Elle peut notamment recommander au ministre d'habiliter un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales.

2. Composition

La Commission est composée de trois commissaires, dont un président, nommés par le gouvernement pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Les commissaires sont entrés en fonction le 25 octobre 1993. Il s'agit de :

Jacques L'Écuyer, commissaire et président

Louise Chené, commissaire

Louis Roy, commissaire

3. Création de comités consultatifs

En vertu de sa loi constitutive (articles 15 et 19 à 21), la Commission peut former des comités consultatifs, déterminer leurs attributions et leurs règles de fonctionnement. Ainsi, pour l'évaluation d'un programme d'études, et c'est le cas pour chaque programme évalué, la Commission a décidé de se doter d'un tel comité pour l'assister dans ses travaux.

Composition et mandat des comités consultatifs

Les membres des comités consultatifs sont nommés par la Commission, après consultation des organismes socio-économiques et éducatifs concernés. Chaque comité, dont le nombre de membres peut varier, est formé : d'un membre de la Commission qui en assume la présidence, de personnes provenant des milieux de l'enseignement, de personnes provenant d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés à l'évaluation d'un programme donné, ainsi que du coordonnateur ou de la coordonnatrice responsable de l'opération au sein de la Commission.

La Commission confie aux comités consultatifs le mandat de l'assister dans l'identification de la problématique et des enjeux, dans l'élaboration d'un guide spécifique d'autoévaluation et, le cas échéant, d'instruments qui serviront à l'évaluation de chacun des programmes; de contribuer à l'analyse des rapports d'autoévaluation des établissements; de participer à la visite des établissements et de vérifier les constats et les analyses qui serviront de base au jugement de la Commission.

4. Comités d'évaluation de la Commission

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission peut s'adjoindre des experts pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions. La Commission fait appel à de telles personnes pour l'évaluation des programmes d'études.

Composition et rôle des comités d'évaluation

Un comité d'évaluation, ou comité visiteur, est composé de représentants de la Commission accompagnés de deux ou trois évaluateurs externes reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou dans le domaine de connaissances du programme évalué. Il est présidé par un ou une commissaire, et un agent ou une agente de recherche de la Commission en assume le secrétariat.

Le comité d'évaluation analyse les rapports d'autoévaluation des établissements qu'il aura à visiter; il visite l'établissement afin de valider et de compléter l'information qui s'y trouve et de bien comprendre les conclusions du rapport, particulièrement lorsqu'elles lui paraissent discutables; au terme de la visite, le comité tire ses propres conclusions et transmet son avis à la Commission. De façon plus précise, la Commission s'attend à ce que les experts externes l'aident à déterminer les forces et les faiblesses du programme qu'ils évaluent. Elle souhaite obtenir leur opinion sur la performance de l'établissement au regard de chacun des sous-critères et des critères d'évaluation, et, par la suite, sur la valeur du programme dans son ensemble.

Les activités de la Commission

1. Réunions

Du 1^{er} juillet 1996 au 30 juin 1997, la Commission a tenu 19 réunions ordinaires, habituellement d'une journée chacune.

2. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

En vertu de l'article 25 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, les établissements avaient jusqu'à l'automne 1994 pour adopter une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Durant l'année, la Commission a évalué 31 politiques provenant de 29 établissements. Le résultat de ces évaluations est présenté à l'annexe I. La Commission a transmis un rapport d'évaluation à chacun des établissements concernés et à la ministre de l'Éducation. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet de la Commission¹.

Au 30 juin dernier, 12 établissements n'avaient pas encore transmis à la Commission le texte officiel de leur politique : un collège relevant d'une université, un établissement privé subventionné et dix établissements privés non subventionnés. La liste de ces établissements est donnée à l'annexe I.

3. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes

L'article 24 du *Règlement sur le régime des études collégiales* stipule que les établissements doivent se doter d'une politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP). Ils avaient jusqu'à l'automne 1996 pour adopter une telle politique.

Contrairement à la PIEA dont certains des éléments de contenu sont prescrits par le *Règlement sur le régime des études collégiales*, il appartient à chaque collège de définir sa PIEP et de décrire, dans un texte officiel, de quelle manière il assume sa responsabilité d'évaluer ses programmes et d'en témoigner.

La Commission évalue *le contenu* de la politique dans la perspective d'aider le collège à réaliser des évaluations qui lui permettent d'améliorer réellement la qualité de ses programmes d'études et elle se prononce sur l'efficacité probable de la PIEP. Pour évaluer *l'application et l'efficacité réelle*

1. Adresse Internet : <http://www.ceec.gouv.qc.ca>

de la PIEP, la Commission se base sur un rapport rédigé par le collège à la suite de l'autoévaluation d'un programme réalisée dans le cadre de sa politique.

Au cours de l'année, la Commission a évalué 45 politiques provenant de 43 établissements. La Commission a transmis un rapport d'évaluation à chacun des établissements concernés et à la ministre de l'Éducation. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet de la Commission. La liste des établissements dont la politique a été évaluée est donnée à l'annexe II.

4. Évaluation des programmes

En 1996-1997, la Commission a terminé l'évaluation du programme de *Sciences humaines* et elle a procédé à l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*.

Au cours de l'année, elle a également amorcé l'évaluation des *programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* dans les établissements privés non subventionnés ainsi que celle de la *composante de la formation générale des programmes d'études*. Les guides spécifiques devant servir à ces évaluations ont été adoptés par la Commission au cours des réunions tenues les 4 mars et 13 mai 1997. Ils ont été diffusés auprès des établissements touchés par ces évaluations et sont également disponibles sur le site Internet de la Commission.

Selon l'approche retenue par la Commission, les guides servent de balises aux établissements pour réaliser leur autoévaluation et en présenter les résultats dans un rapport qu'ils transmettent à la Commission. En avril, la Commission a rencontré trois groupes de personnes responsables de l'autoévaluation des programmes conduisant à l'AEC dans les établissements privés non subventionnés. Vingt-quatre des 31 établissements touchés étaient représentés. En mai et juin, la Commission a tenu 12 ateliers d'information auprès de personnes provenant des 84 établissements touchés par l'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études. Dans le cadre de cette évaluation, elle a également rencontré les professeurs de français, d'anglais, de philosophie, des *Humanities* ainsi que les directeurs des études des établissements privés. Ces rencontres ont permis d'explicitier davantage le contenu des guides et de répondre aux interrogations suscitées par l'un ou l'autre des objets d'évaluation retenus par la Commission.

Visite des établissements par un comité d'évaluation

À la suite de l'analyse du rapport d'autoévaluation transmis par un établissement, un comité d'évaluation de la Commission lui rend visite pour obtenir, le cas échéant, de l'information complémentaire. Chaque visite comprend habituellement des rencontres respectives avec la direction de l'établissement, le comité responsable de l'autoévaluation, les enseignantes et les enseignants du programme, des étudiantes et des étudiants inscrits au programme et des diplômés. Enfin, le comité d'évaluation complète ces rencontres par la visite des installations dont l'établissement dispose pour offrir ce programme.

De septembre 1996 à juin 1997, la Commission a effectué 56 visites dans le cadre de l'évaluation des programmes de *Sciences humaines* et de *Techniques administratives* et *Coopération*. La liste des établissements visités est donnée à l'annexe III.

Rapports d'évaluation de la Commission

À la suite de chaque visite, la Commission élabore un rapport préliminaire qu'elle transmet à l'établissement. Ce rapport comporte, le cas échéant, des suggestions d'amélioration ou des recommandations. Sur réception des commentaires de l'établissement, la Commission rédige un rapport d'évaluation définitif qu'elle transmet à l'établissement et à la ministre de l'Éducation. Ces rapports sont publics et disponibles sur le site Internet de la Commission.

Au 30 juin 1997, la Commission avait transmis 66 rapports d'évaluation du programme de *Sciences humaines* (voir l'annexe IV).

Suites aux rapports d'évaluation de la Commission

Lorsqu'un rapport d'évaluation contient des recommandations, l'établissement est tenu d'y donner suite. Pour s'assurer que les suites sont appropriées, la Commission demande aux établissements visés de lui transmettre, au plus tard un an après l'évaluation, un rapport de suivi faisant état des progrès réalisés. La Commission évalue la situation et, le cas échéant, elle demande à l'établissement de lui faire à nouveau rapport ou de lui fournir de l'information complémentaire dans un délai donné. Le jugement qu'elle porte est transmis à l'établissement et il est rendu disponible sur le site Internet de la Commission.

Parmi les 54 établissements visés par l'évaluation des programmes d'*Informatique*, 44 ont reçu un rapport d'évaluation contenant des recommandations. Au 30 juin 1997, 35 établissements ont

transmis leur rapport de suivi à la Commission et 10 d'entre eux doivent donner de nouvelles suites aux recommandations (voir l'annexe V).

En *Techniques d'éducation en services de garde*, 24 des 29 établissements visés ont reçu un rapport contenant des recommandations. Au 30 juin 1997, 19 établissements ont transmis un rapport de suivi à la Commission et deux d'entre eux doivent donner de nouvelles suites aux recommandations (voir l'annexe V).

Le processus d'évaluation est terminé pour 15 des 66 établissements visés par l'évaluation du programme de *Sciences humaines* et 48 autres doivent produire un rapport de suivi avant la fin de l'année. Par ailleurs, deux établissements doivent produire un rapport de suivi avant la fin de l'année et procéder à une nouvelle autoévaluation avant la fin de 1999. Enfin, un établissement a dû reprendre son autoévaluation et transmettre un rapport à la Commission avant le 30 juin 1997 (voir l'annexe V).

Évaluation du programme de Sciences humaines

De septembre à décembre 1997, la Commission a effectué 30 visites d'établissements (sur 66) et complété ainsi l'évaluation du programme de *Sciences humaines* qui portait sur la concentration (la composante de formation spécifique) du programme révisé, en application depuis 1991.

Au 30 juin 1997, la Commission avait transmis le rapport d'évaluation définitif à chacun des établissements visés par cette évaluation (voir l'annexe IV).

Évaluation des programmes de Techniques administratives et Coopération

Du 13 mars au 9 juin 1997, la Commission a effectué 26 visites d'établissements dans le cadre de l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*. L'évaluation à laquelle la Commission invite les collèges porte sur la composante de formation spécifique du programme *Techniques administratives* et du programme *Administration et Coopération*, programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Elle porte également sur le dernier programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) offert à temps complet par un établissement, dans la mesure où ce dernier a l'intention de l'offrir à nouveau. Soixante-cinq établissements étaient visés par cette évaluation qui se poursuivra à l'automne 1997.

Au 30 juin dernier, la Commission mettait la dernière main à une dizaine de rapports préliminaires.

5. Nomination des membres de comités consultatifs

En janvier 1997, la Commission a nommé les membres du comité consultatif pour l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études*. Elle a également nommé un nouveau membre pour siéger au comité consultatif pour l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*.

6. Réunions des comités consultatifs

Les comités consultatifs se réunissent selon les besoins de la Commission. La liste des membres des comités est présentée à l'annexe VI.

Au cours de l'année, le comité consultatif pour l'évaluation du programme de *Sciences humaines* a tenu quatre réunions pour examiner 41 projets de rapports d'évaluation et les orientations générales du rapport synthèse de la Commission. Après ces travaux, le comité a mis fin à ses activités.

Le comité consultatif pour l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération* s'est réuni à deux reprises en 1996-1997. En février, les membres du comité ont participé à une séance de travail préparatoire à l'analyse des rapports d'autoévaluation et des visites d'établissements. De telles séances de travail ont également été organisées à l'intention des experts externes² auxquels la Commission a fait appel pour l'évaluation de ces programmes. En mai, les membres du comité ont examiné dix projets de rapports d'évaluation à transmettre à la Commission.

Le comité consultatif pour l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études* a tenu deux réunions essentiellement consacrées à la préparation et à l'approbation du guide spécifique pour cette évaluation.

7. Relations avec divers organismes

Au cours de l'année, la Commission a été en contact avec divers organismes concernés par l'enseignement collégial et par l'évaluation : Association des directeurs d'études des collèges privés du Québec, Association des professeurs de sciences du Québec, Association québécoise de pédagogie collégiale, Commission des affaires pédagogiques de la Fédération des cégeps, Fédération des cégeps, Comité sur la formation générale du Conseil supérieur de l'éducation, Coordination provinciale de français, Coordination provinciale de philosophie, Société québécoise d'évaluation

2. La liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1996-1997 est présentée à l'annexe VII.

de programmes. Ces contacts se sont réalisés par la participation à des colloques ou par des rencontres avec des représentants ou représentantes de l'un ou l'autre de ces organismes.

En septembre 1996, la Commission a été invitée à participer aux *Assises sur les États généraux de l'éducation*. Elle a présenté son point de vue sur la mission éducative, les programmes d'études, la dynamique pédagogique, la formation professionnelle et technique, la formation continue ainsi que sur le partage des pouvoirs et des responsabilités.

La Commission a également tenu à établir et à entretenir des liens avec des organismes canadiens et étrangers travaillant dans le domaine de l'évaluation ou de l'enseignement supérieur dans le but de profiter des expériences variées en matière d'évaluation. Elle a poursuivi sa collaboration, avec le Cégep de Saint-Jérôme, à l'étude internationale menée par l'OCDE sur diverses méthodes d'évaluation de programmes et participé, notamment, aux travaux de l'Organisation universitaire interaméricaine et de l'International Network of Quality Assurance Agencies in Higher Education, organisme dont le président de la Commission a assumé la présidence de mars 1996 à mai 1997.

En réponse à des demandes d'expertise provenant de l'étranger, la Commission a reçu quatre délégations, dont trois provenaient d'Algérie et une autre de Madagascar. En évaluation de programmes, la Commission a invité quatre observateurs étrangers à participer à ses travaux. Une personne provenant de Lima (Pérou) et une autre de Bogota (Colombie) ont ainsi collaboré à l'évaluation du programme de *Sciences humaines* au Centennial College. Deux autres personnes provenant du Costa Rica ont participé à l'évaluation du programme de *Techniques administratives* au Vanier College (voir l'annexe VII).

8. Publications

Au cours de l'année, la Commission a publié trois documents, dont un a été traduit pour répondre aux besoins des établissements anglophones. En collaboration avec l'OCDE, elle a également publié la version anglaise de l'étude de cas réalisée conjointement avec le Cégep de Saint-Jérôme, en 1995-1996³. La liste complète des publications de la Commission est présentée à l'annexe VIII. Tous ces documents sont publics et disponibles sur le site Internet de la Commission.

La Commission a produit, en 1996-1997, deux guides spécifiques pour l'évaluation de programmes d'études. Ces guides contiennent des renseignements, des indications et des cadres de

3. Cette étude a été publiée sous le titre *Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme – Case Study – Evaluating Programs of Study in Québec*.

présentation de l'information qui servent de balises aux établissements dans l'autoévaluation des programmes en question :

- Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC);
- La composante de la formation générale des programmes d'études (Specific Guide to the Evaluation of the General Component of Programs of Studies).

Enfin, la Commission a publié le *Rapport annuel 1995-1996*, rapport transmis à la Ministre et déposé à l'Assemblée nationale en novembre 1996.

9. Communications

Au cours de l'année, le président de la Commission a répondu à des demandes d'entrevues de la part de journalistes des médias écrits et électroniques.

En avril dernier, la Commission annonçait sa présence sur le réseau Internet. Elle s'est dotée d'un site afin, d'une part, de rendre accessibles ses publications et le résultat de ses travaux et, d'autre part, de créer et maintenir des liens étroits avec des personnes ou des organismes nationaux et internationaux qui s'intéressent à l'évaluation.

Le site de la Commission est essentiellement consacré à sa mission, aux établissements visés par son mandat, aux rapports d'évaluation et à ses publications. Ainsi, tous les documents officiels de la Commission – incluant les quelque 300 rapports d'évaluation adressés, à ce jour, aux établissements – sont désormais accessibles sur le réseau Internet. Conçue pour être interactive, la section consacrée aux établissements donne accès autant aux rapports d'évaluation adressés à chacun d'entre eux qu'à leurs sites Internet. Le développement du site se poursuivra en 1997-1998.

10. Activités prévues pour l'année 1997-1998

Au cours de la prochaine année, la Commission poursuivra l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et celles relatives à l'évaluation des programmes d'études. Le résultat de ces évaluations sera rendu public dans le prochain rapport annuel.

Au cours de l'automne, la Commission terminera les visites d'établissements pour l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*. Un rapport synthèse de cette évaluation sera rendu public en 1998.

Durant l'année, la Commission évaluera les *programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales*. Les établissements ont jusqu'au 1^{er} novembre 1997 pour transmettre leur rapport d'autoévaluation et la Commission commencera les visites d'établissements en février prochain.

La *composante de la formation générale des programmes d'études* sera également évaluée. Une quinzaine d'établissements de petite taille ont jusqu'au 1^{er} mars 1998 pour transmettre leur rapport d'autoévaluation et les autres, jusqu'au 1^{er} juin suivant. Les visites d'établissements commenceront dès le printemps 1998 pour se poursuivre au cours de l'année 1998-1999.

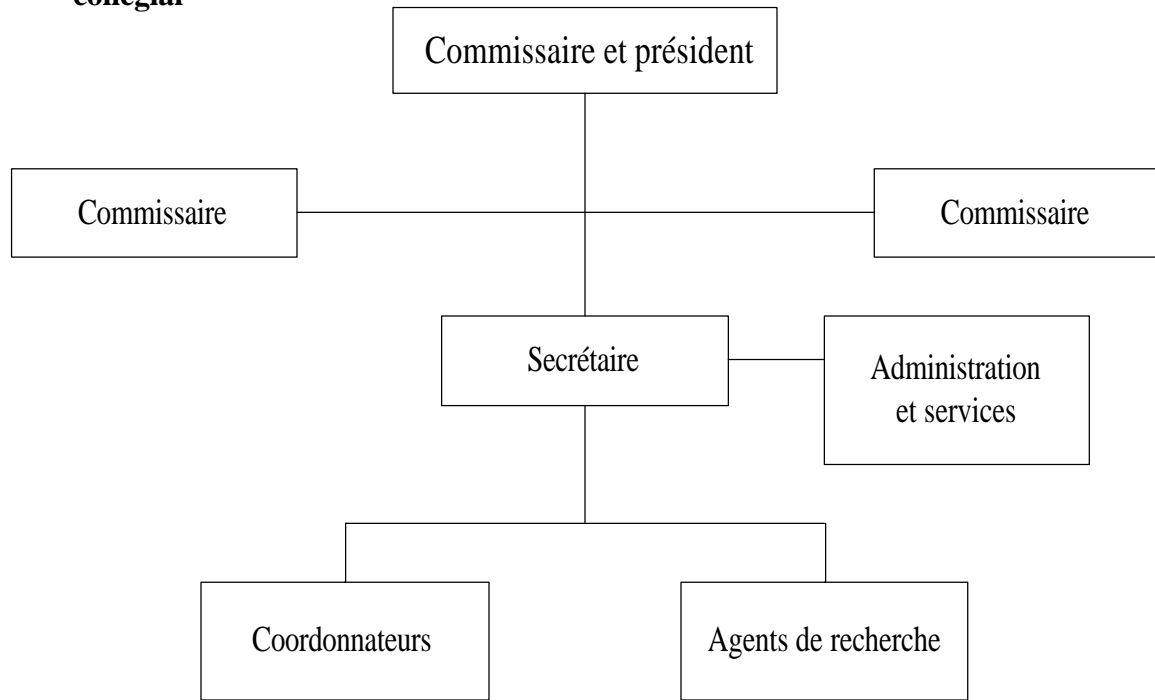
À ce jour, la Commission a mené à terme l'évaluation de trois programmes : *Techniques d'éducation en services de garde, Informatique* et *Sciences humaines*. Les établissements évalués ont un délai d'un an pour faire part des mesures envisagées, ou déjà prises, à la suite des recommandations de la Commission. Elle assurera le suivi auprès des établissements qui n'ont pas encore donné de suites appropriées en *Techniques d'éducation en services de garde* et en *Informatique*. En *Sciences humaines*, la Commission s'attend à recevoir les rapports de suivi des établissements concernés avant janvier 1998.

La Commission poursuivra ses travaux de réflexion sur l'habilitation d'un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) et elle entend soumettre certaines hypothèses à l'avis du milieu, au cours de l'automne 1997. Un guide sera ensuite élaboré et rendu public.

Enfin, la Commission poursuivra le développement de son site Internet. Consciente du rôle particulier et unique qu'elle joue dans le domaine de l'évaluation au Québec, la Commission développera trois sections qui seront respectivement consacrées à situer la Commission par rapport au système québécois d'enseignement, à présenter les innovations pédagogiques dignes de mention qu'elle a pu observer, dans les collèges, au cours de ses évaluations de programmes et, enfin, à susciter le dialogue au moyen de forums de discussion ou de sondages. Elle produira également un répertoire interactif de ses principaux interlocuteurs et des organismes avec lesquels elle entretient des liens étroits au Québec et à l'étranger.

Les ressources humaines et financières 1996-1997

1. Structure et organigramme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial



2. Effectif

L'effectif autorisé de la Commission, en 1996-1997, comprenait 30 postes : 29 postes réguliers et un poste occasionnel.

Tableau 1

L'effectif permanent autorisé par catégorie d'emploi au 30 juin 1997

Catégories d'emploi	Nombre
Hors cadre	3
Cadre	1
Professionnels et professionnelles	17
Agentes de secrétariat	6
Technicienne en administration	1
Téléphoniste-réceptionniste	1
Total	29

Le personnel de la Commission au 30 juin 1997

Commissaires

Jacques L'Écuyer, président

Louise Chené

Louis Roy

Secrétaire de la Commission

Jean-Yves Roberge

Coordonnatrice et coordonnateurs

Alice Dignard

Bengt Lindfelt

Claude Moisan

Paul Vigneau

Agents et agentes de recherche

Jean-Paul Beaumier

Joce-Lyne Biron

Pierre Côté

Benoît Girard

Hélène L'Heureux

Jocelyne Lévesque

Claude Marchand

Micheline Poulin

Yves Prayal

Denis Savard

Richard Simoneau

Analyste en informatique

Jean Thomassin

Agente d'information

Normande Levesque

Technicienne en administration

Francine Allard

Agentes de secrétariat

Rita Grant

Ginette Lepage

Monique Letarte

Micheline Poitras

Lucie Roy (secrétaire principale)

Lucille Tardif

Téléphoniste-réceptionniste

Diane Guérard

3. Budget de fonctionnement de la Commission pour l'année financière 1996-1997

Pour l'année financière 1996-1997, la Commission disposait d'un budget de 2 430 100 \$ réparti de la façon suivante :

Tableau 2

Budget de fonctionnement de la Commission

Catégories	Budget (en milliers de \$)
TRAITEMENT	
01 Traitement	1 635,8
	30,0
02 Autres rémunérations	
<i>Sous-total</i>	<i>1 665,8</i>
FONCTIONNEMENT	
03 Communications	180,0
04 Services	460,6
05 Entretien	30,0
06 Loyers	15,0
07 Fournitures	38,5
08 Équipement	22,0
11 Autres dépenses	1,0
<i>Sous-total</i>	<i>747,1</i>
CAPITAL	
08 Équipement	17,2
<i>Sous-total</i>	<i>17,2</i>
Total	2 430,1

Annexes

Annexe I

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

Politiques évaluées en 1996-1997

Établissements	Jugement	Objets des recommandations de la Commission
CÉGEPS (16)		
Bois-de-Boulogne	ES ¹	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Champlain Saint-Lambert	S	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Joliette-De Lanaudière	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
La Pocatière	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Lévis-Lauzon	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Limoilou	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Lionel-Groulx	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Région de l'Amiante	ES	Pas de recommandation (<i>1^{re} version</i>)
Rosemont	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Saint-Félicien	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Saint-Jean-sur-Richelieu	S	Pas de recommandation (<i>1^{re} version</i>)
Saint-Laurent	S	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Sept-Îles	S	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Sherbrooke	PS	Règles d'application de l'évaluation des apprentissages (<i>version révisée</i>)
Vanier	IS	
Vieux Montréal	ES	Teneur générale de la politique (<i>1^{re} version</i>) Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
PRIVÉS NON SUBVENTIONNÉS (12)		
Académie du savoir (1995) inc.	ES	Pas de recommandation (<i>1^{re} version</i>)
Ateliers de danse moderne de Montréal	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Collège de la Cité	PS	Modalités d'application de la dispense, de l'équivalence et de la substitution (<i>1^{re} version</i>)
Collège de l'Estrie	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Dynamair aviation inc.	S	Pas de recommandation (<i>1^{re} version</i>)
École de danse de Québec	PS	Règles et responsabilités relatives aux plans de cours (<i>1^{re} version</i>)
École de mode Châtelaine	S	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
École nationale de théâtre du Canada	ES	Pas de recommandation (<i>1^{re} version</i>)
Institut Demers	PS	Champ d'application et modalités d'octroi de la dispense et de la substitution de cours (<i>version révisée</i>)
Institut Herzing de Montréal	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Institut supérieur d'électronique	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
Institut Trebas Québec inc.	ES	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)
ÉCOLES GOUVERNEMENTALES (1)		
Conservatoires de musique ²	S	Pas de recommandation (<i>version révisée</i>)

1. S : satisfaisante / ES : entièrement satisfaisante / PS : partiellement satisfaisante / IS : insatisfaisante

2. Les sept conservatoires de musique ont présenté une politique commune. Ils sont comptés ici comme un établissement.

Politiques non reçues en date du 30 juin 1997

Catégorie d'établissements	Établissements
Collège relevant d'une université (1)	Collège MacDonald
Privé subventionné (1)	École nationale de cirque
Privés non subventionnés (10)	Collège April-Fortier Collège de l'enseignement des affaires Collège d'informatique JMS Collège informatique entrepreneurship Desnoyer Racine - Centre de gestion et de formation inc. Institut de création artistique et de recherche en infographie Institut de formation autochtone Institut des études commerciales Gilmore Institut d'enregistrement du Canada Institut supérieur de design de mode inc.

Annexe II

Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes évaluées en 1996-1997

Établissements publics (25)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Cégep de Matane
Collège Ahuntsic	Collège Montmorency
Collège de Bois-de-Boulogne	Collège de l'Outaouais
Cégep de Chicoutimi	Cégep de Rimouski
Dawson College	Cégep de Saint-Hyacinthe
Champlain Lennoxville	Cégep de Saint-Jérôme
Champlain Saint-Lambert	Cégep de Saint-Laurent
Champlain St-Lawrence	Cégep de Sept-Îles
Cégep François-Xavier-Garneau	Collège de Sherbrooke
Cégep de Granby Haute-Yamaska	Vanier College
Heritage College	Cégep de Victoriaville
John Abbott College	Cégep du Vieux Montréal
Collège Lionel-Groulx	

Établissements privés subventionnés (17)

Collège André-Grasset	Collège O'Sullivan de Montréal
Collège Bart	Collège de l'Assomption
Centennial College	Conservatoire Lassalle
Collège d'affaires Ellis	École commerciale du Cap
Collège Jean-de-Brébeuf	École de musique Vincent-d'Indy
Collège Laflèche	Institut Teccart inc.
Marianopolis College	Séminaire de Sherbrooke
Collège Mérici	Villa Sainte-Marcelline
Collège moderne de Trois-Rivières	

Établissement relevant d'un autre ministère (1)

Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe

Annexe III

Établissements visités en 1996-1997

Évaluation du programme de *Sciences humaines*

Établissements publics (26)

Collège Ahuntsic
Cégep de Baie-Comeau
Champlain Lennoxville
Cégep de Chicoutimi
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Heritage College
Cégep Joliette-De Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Collège de Limoilou
Collège de Maisonneuve
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante

Cégep de Rimouski
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (4)

Collège André-Grasset
Centennial College
Collège Français
Le Petit Séminaire de Québec

Évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération*

Établissements publics (16)

Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien - Centre de Chibougamau
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Jérôme - Centre de Mont-Laurier
Cégep de Saint-Laurent
Collège d'Alma
Heritage College
Champlain Lennoxville
Champlain St-Lawrence
Collège Lionel-Groulx
Collège de Sherbrooke
Vanier College

Établissements privés subventionnés (3)

Collège de l'Assomption
Collège de Lévis
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (7)

Académie Julien
Académie de l'Entrepreneurship
Chambre Immobilière du Grand Montréal
Collège de la Cité
Collège Delta
Collège de l'Estrie
Collège Jean-Guy Leboeuf

Annexe IV

Rapports d'évaluation de programmes transmis aux établissements en 1996-1997

Évaluation du programme de *Sciences humaines*

Établissements publics (51)¹

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Lennoxville
Champlain Saint-Lambert
Champlain St-Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Dawson College
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Cégep François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Heritage College
John Abbott College
Cégep Joliette-De Lanaudière
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Collège de Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin²
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup

Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Félicien - Centre de Chibougamau
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Jérôme - Centre de Mont-Laurier
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Vanier College
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Collèges privés subventionnés (13)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Centennial College
Collège André-Grasset
Collège de l'Assomption
Collège de Lévis
Collège Français
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Marianopolis College
Collège Mérici
Petit Séminaire de Québec
Séminaire de Sherbrooke
Villa Sainte-Marcelline

-
1. Il y a 48 cégeps au Québec. Les trois campus de Champlain Regional College et les centres d'études collégiales de Chibougamau (Saint-Félicien) et de Mont-Laurier (Saint-Jérôme) ont produit leur propre rapport d'évaluation. Ils sont comptés ici comme des établissements. Enfin, le Cégep Gerald-Godin n'offrait pas encore de programmes au moment de cette évaluation.
 2. Le Cégep Marie-Victorin a produit trois rapports d'autoévaluation : enseignement ordinaire, formation continue, milieu carcéral.

Annexe V

Suites aux rapports d'évaluation de la Commission au 30 juin 1997

Évaluation des programmes d'Informatique (54 établissements)

Processus d'évaluation terminé (25)

Établissements publics

Cégep Beauce-Appalaches
Champlain Saint-Lambert
Dawson College
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Cégep François-Xavier-Garneau
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Cégep Joliette-De Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Collège de Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Cégep Marie-Victorin
Collège de la région de l'Amiante

Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du Loup
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sorel-Tracy
Vanier College
Cégep de Victoriaville

Établissements privés non subventionnés

Collège CDI
Informatique MultiHexa
Institut Demers

Rapports de suivi des établissements en cours d'évaluation à la Commission (10)

Établissements publics

Collège d'Alma
Heritage College
John Abbott College
Collège de l'Outaouais
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Laurent
Collège de Sherbrooke

Établissement privé non subventionné

Collège Delta

Rapports de suivi non transmis à la Commission (9)

Établissements publics

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Collège de Maisonneuve
Cégep de Matane
Collège Montmorency

Collège Shawinigan
Collège de Valleyfield

Établissement privé non subventionné

Institut d'informatique de Québec

Autres suites à donner aux recommandations de la Commission (10)

Établissements publics

Collège de Bois-de-Boulogne

Champlain Lennoxville

Cégep de Chicoutimi

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Cégep de Jonquière

Collège de Rosemont

Cégep de Trois-Rivières

Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés non subventionnés

Collège d'informatique Marsan

Institut Herzing de Montréal inc.

**Évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde*
(29 établissements)**

Processus d'évaluation terminé (14)

Établissements publics

Cégep de Drummondville
Cégep Joliette-De Lanaudière
Cégep de Matane
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien

Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sept-Îles
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep du Vieux Montréal

Rapports de suivi des établissements en cours d'évaluation à la Commission (8)

Établissements publics

Cégep de Granby Haute-Yamaska
Heritage College
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Sainte-Foy
Collège de Valleyfield

Vanier College

Établissements privés subventionnés

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège Laflèche

Rapports de suivi non transmis à la Commission (5)

Établissements publics

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep de Jonquière
Cégep de Rimouski
Collège Shawinigan

Établissement privé subventionné

Collège de l'Assomption

Autres suites à donner aux recommandations de la Commission (2)

Établissements publics

Cégep Beauce-Appalaches
Collège Édouard-Montpetit

Évaluation du programme de *Sciences humaines* (66 établissements)

Processus d'évaluation terminé (15)

Établissements publics

Champlain Saint-Lambert
Champlain St-Lawrence
Cégep de Jonquière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Marie-Victorin (milieu carcéral)³
Cégep de Matane
Collège de la région de l'Amiante
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme – Centre de Mont-Laurier

Collège Shawinigan
Cégep de Trois-Rivières

Établissements privés subventionnés

Collège de l'Assomption
Collège Laflèche
Marianopolis College
Villa Sainte-Marcelline

Autoévaluation à reprendre avant le 30 juin 1997 (1)

Établissement privé subventionné

Collège Français

Nouvelle autoévaluation avant la fin de 1999 (2)

Établissements publics

Champlain Lennoxville
Dawson College

3. Le Cégep Marie-Victorin a produit trois rapports (milieu carcéral, enseignement ordinaire, formation continue), ce qui donne un total de 68 rapports pour 66 établissements.

Rapports de suivi attendus avant la fin de 1997 (50)

Établissements publics

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Lennoxville
Cégep de Chicoutimi
Dawson College
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Cégep François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Heritage College
John Abbott College
Cégep Joliette-De Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Collège de Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin (enseignement ordinaire)
Cégep Marie-Victorin (formation continue)
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais

Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Félicien – Centre de Chibougamau
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Vanier College
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Jean-de-Brébeuf
Centennial College
Collège de Lévis
Collège Mérici
Petit Séminaire de Québec
Séminaire de Sherbrooke

Annexe VI

Membres des comités consultatifs

Comité consultatif sur le programme de *Sciences humaines*

Louise Chené

Commissaire
CEEC

Ninon St-Pierre

Directrice adjointe des études
Villa Sainte-Marcelline

Jean-Paul Bernard

Professeur d'histoire
Université du Québec à Montréal

Carole Sexton

Professeure d'économie
Cégep de Sainte-Foy

Yves de Grandmaison

Responsable des Affaires pédagogiques
Fédération autonome du collégial

Paul Stubbs

Directeur des études
John Abbott College

Georges Goulet

Professeur des sciences de l'éducation
Université du Québec à Hull

Jacques Trudel

Directeur des communications
Cégep André-Laurendeau

Huguette Quintal

Professeure de psychologie
Collège Édouard-Montpetit

Bengt Lindfelt

Coordonnateur de projet
CEEC

Claude-E. Rochette

Professeur en linguistique
Université Laval

Comité consultatif sur les programmes de *Techniques administratives et Coopération*

Louis Roy

Commissaire
CEEC

Jean-Pierre Archambault

Professeur
Collège de Bois-de-Boulogne

Rachel Bélanger

Professeure
Collège Mérici

Johanne Bellemare

Coordonnatrice de la promotion
Carrefour Trois-Rivières Ouest

Serge Carrier

Professeur
John Abbott College

Claude Chayer

Directeur des études
Collège Lionel-Groulx

Marthe-Andrée Cloutier

Conseillère en gestion de carrière
Confédération des Caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

Gilles Cossette

Conseiller en gestion
Gilles Cossette et Associés

Marie Gagnon

Professeure
Cégep de Lévis-Lauzon

Carol Lavoie

Directeur – Formation aux adultes et aux entreprises
Cégep de Sept-Îles

Jeannine McNeil

Professeure
École des hautes études commerciales

Lise Truchon

Chef divisionnaire – Ressources humaines
Bell Canada

Paul Vigneau

Coordonnateur de projet
CEEC

Comité consultatif sur la *composante de la formation générale des programmes d'études*

Louise Chené

Commissaire
CEEC

Jacques Bachand

Directeur des études de premier cycle
Université du Québec

André Carrier

Professeur de philosophie
Cégep de Lévis-Lauzon

Margaret Chell

Professeure d'anglais langue seconde
Collège Ahuntsic

Claude J. Chénier

Directeur des études
Collège Heritage

André Courtemanche

Directeur de programmes
Hewlett-Packard (Canada) Itée

Robert Donnelly

Professeur de langue d'enseignement et littérature
Champlain St-Lawrence

Michel Gélinas

Directeur général
Collège André-Grasset

Chantale Ide

Étudiante en communication
Université du Québec à Montréal

Serge Laferrière

Professeur d'éducation physique
Collège de Bois-de-Boulogne

Pierre Leduc

Ancien directeur de cégep

Robert Lemay

Professeur en Humanities
Champlain Saint-Lambert

Colette Melançon

Professeure de langue d'enseignement et littérature
Collège Édouard-Montpetit

Ninon St-Pierre

Directrice adjointe des études
Villa Sainte-Marcelline

Danielle Tessier

Adjointe au directeur des études
Collège de l'Outaouais

Étienne Tétrault

Ex-secrétaire général
CEEC

Nicole Tremblay

Conseillère pédagogique
Collège de Limoilou

Claude Moisan

Coordonnateur de projet
CEEC

Annexe VII

Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1996-1997

Experts externes pour l'évaluation du programme de *Sciences humaines*

Louise Allaire

Professeure
Université de Montréal

Blaise Balmer

Directeur – Sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières

Claudine Beaupré

Professeure de psychologie
Campus Notre-Dame-de-Foy

Rachel Bélanger

Professeure en économie et administration
Collège Mérici

Jean-Louis Blais

Professeur de psychologie
Campus Notre-Dame-de-Foy

Lorraine Blais

Professeure en économie
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Lyne Boileau

Coordonnatrice de l'enseignement
Collège de l'Assomption

Marie Bolduc

Professeure de psychologie
Collège de l'Outaouais

Ginette Bonneau

Aide pédagogique individuelle
Collège Jean-de-Brébeuf

Raymond Boulanger

Professeur de sociologie
Collège Laflèche

Michel Boulet

Professeur des sciences de la religion
Collège de l'Assomption

Guy Boutin

Directeur adjoint de l'enseignement
et des programmes
Collège de Sherbrooke

Line Cliche

Professeure d'histoire
Cégep de la région de l'Amiante

Marcel Côté

Conseiller pédagogique
Campus Notre-Dame-de-Foy

Jacques Delagrave

Conseiller pédagogique
Cégep de Sept-Îles

Bernard Demers

Doyen des études de premier cycle
Université du Québec à Rimouski

Nathalie Demers

Professeure d'anthropologie
Cégep de Drummondville

Guy Desmarais

Professeur d'histoire
Collège de Rosemont

Michel Despland

Professeur des sciences de la religion
Université Concordia

Raymond Duchesne

Professeur d'histoire et de sociologie
Télé-université

Ruth Dupré

Professeure en économie
École des hautes études commerciales

Michel Freitag

Professeur de sociologie
Université du Québec à Montréal

Yvon Geoffroy

Coordonnateur du module de méthodologie
Champlain Saint-Lambert

Robert Howe

Conseiller pédagogique
Collège Montmorency

Roch Hurtubise

Professeur de service social et sociologie
Université de Sherbrooke

Pauline Jean

Coordonnatrice – Sciences humaines
Cégep de Sept-Îles

Hélène Johnson

Conseillère en évaluation de programmes
Université Laval

Hans-Peter Knudsen

Vice-recteur
Universidad Colegio Mayor de Nuestra
Senora del Rosario (Bogota, Colombie)

John Keyes

Coordonnateur – Sciences humaines
Champlain St-Lawrence

Carole Lanoville

Professeure en science politique
Collège de l'Outaouais

Diane Larivière

Conseillère pédagogique
Cégep de Granby Haute-Yamaska

Michelle Lauzon

Conseillère pédagogique
Collège de Maisonneuve

Richard Lemieux

Conseiller au développement pédagogique
Campus de Charlesbourg
Collège de Limoilou

Richard Leroux

Professeur
Cégep de Victoriaville

Louise Lessard

Professeure en économie
Collège de Bois-de-Boulogne

Georges Massé

Directeur – Sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières

Michèle Melanson

Adjointe au directeur des études
Collège André-Grasset

Bernard Morin

Coordonnateur de l'enseignement préuniversitaire
Collège Ahuntsic

Jean-Yves Morin

Professeur en sciences humaines
Collège Shawinigan

Raymond Munger

Professeur en économie
Collège de Sherbrooke

André Normandeau

Vice-doyen à l'enseignement
Université de Sherbrooke

Roger Payette

Professeur en administration
Cégep Joliette-De Lanaudière

Bernard Pépin

Professeur d'histoire
Cégep Marie-Victorin

Nadine Pirotte

Coordonnatrice des programmes préuniversitaires
et de la formation générale
Cégep du Vieux Montréal

Gilles Raïche

Conseiller pédagogique
Collège de l'Outaouais

Jean Sabri

Conseiller pédagogique
Cégep de Victoriaville

Fakhari Siddiqui

Professeur en économie
Université Bishop's

Stéphane St-Gelais

Professeur d'histoire
Cégep de Sept-Îles

Louis Trotier

Professeur de géographie (retraité)
Université Laval

Michèle Turner

Professeure de psychologie
Centennial College

Alejandro Valdés

Directeur des relations institutionnelles
Universidad Del Pacifico (Lima, Pérou)

Margaret Waller

Professeure de sociologie
John Abbott College

Experts externes pour les programmes de *Techniques administratives et Coopération*

Francisco Alarcón

Director Area Academica
Consejo Superior Universitario Centroamericano
San Jose, Costa Rica

Jean-François Beaudet

Directeur général
Kuehne & Nagen International Ltée

Richard Beaumier, C.A.

École nationale de comptabilité publique

Marie-France Bélanger

Conseillère pédagogique
Collège de Sherbrooke

Maurice Bellemare

Professeur
Collège Shawinigan

Jocelyne Bolduc

Coordonnatrice
Département des techniques administratives
Champlain St-Lawrence

Nicole Bonenfant

Professeure
Collège d'Alma

Robert Bouchard

Professeur
Collège de Limoilou

Benoît Boyer, C.A.

Université Laval

Johanne Charland

Conseillère pédagogique
Cégep du Vieux Montréal

Claude Chevalier

Professeur
Cégep du Vieux Montréal

Robert Corriveau

Adjoint au directeur des études
Cégep Joliette-De Lanaudière

Guy Denis

Adjoint au directeur des études
Collège de Sherbrooke

Reynald Deraspe

Directeur
Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine

Bastien Dion

Professeur
Séminaire de Sherbrooke

Nelson D'Amour

Responsable de la gestion administrative
Secrétariat au développement des régions

Arthur Fortin

Professeur
Collège d'Alma

Diane Gagnon-Valotaire, C.A.

Université du Québec à Montréal

Gilles Giard

Responsable de la Coordination de
techniques administratives
Collège de l'Assomption

Charlaine Lafleur

Professeure
Campus Notre-Dame-de-Foy

Liliane Jean-Lambert

Conseillère pédagogique
Cégep de Saint-Laurent

Bernard Martel

Professeur
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Jean Mathieu

Directeur
Conseil des assurances de personnes

Diane Messier-Marcotte, C.A.

Ordre des comptables agréés du Québec

Jean-Yves Morin

Professeur
Collège Shawinigan

Nicole Paquet

Conseillère pédagogique
Cégep de la région de l'Amiante

Évelyne Paquin, C.A.

Ordre des comptables agréés du Québec

Roger Payette

Coordonnateur du Département économique,
administration et techniques administratives
Cégep Joliette-De Lanaudière

Diane Pepin

Conseillère en formation professionnelle
Collège de l'Assomption

Teresita Peralta Monge

Vicerrectoria de Docencia
Universidad de Costa Rica

Pierre-Paul Poirier

Coordonnateur du Département des
techniques administratives
Cégep de La Pocatière

Ginette Portelance

Professeure
Collège d'Alma

Georges Robinson

Directeur des ressources humaines
Les Technologies industrielles SNC Inc.

Raymond H. Proulx

Vice-président
Fondation du Cégep Joliette-De Lanaudière

Lyn Sachs, C.A.

Directrice des ressources humaines
Caron, Bélanger, Ernest & Young

Lilia Selhi

Professeure
Cégep du Vieux Montréal

Pierre Smith, C.A.

Institut canadien des comptables agréés

Monsieur Albert Thériault
Coordonnateur du Département des
techniques administratives
Centre d'études collégiales des
Îles-de-la-Madeleine

Monsieur Brian Traverse
Professeur
Cégep de Sept-Îles

Monsieur Doria Tremblay, C.A.
Professeur
Université Laval

Madame Sylvie Voghel, C.G.A.
Directrice de projet
Hydro-Québec

Annexe VIII

Publications de la Commission¹

Documents d'orientation

- Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
- La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Cadre de référence
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence
- L'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence

Versions anglaises

- Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation – General Guidelines
- Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement – General Guidelines
- Evaluating Programs of Studies – General Guidelines
- General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
- The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations

Guides spécifiques pour l'évaluation de programmes d'études

- La composante de la formation générale des programmes d'études
- Le programme de Sciences humaines
- Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde
- Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)
- Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)
- Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)
- Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique

1. Tous les documents de la Commission sont disponibles sur son site Internet (<http://www.ceec.gouv.qc.ca>).

Versions anglaises

- The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology
- The General Education component of Programs of Studies
- The Social Science Program
- Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors
- Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors

Rapports synthèses

- Évaluation des programmes d'Informatique
- Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse

Rapports annuels

- Rapport annuel 1993-1994
- Rapport annuel 1994-1995
- Rapport annuel 1995-1996

Autres publications

Étude de cas réalisée conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme :

- Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme – Étude de cas. L'évaluation des programmes d'études au Québec

Version anglaise

- Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme – Case Study. Evaluating Programs of Study in Québec